

Appel à candidature international pour la sélection des 21 participants professionnels

## Thiès, « Ville carrefour »

Vers une métropole d'équilibre :  
de l'échelle globale à l'échelle locale



Elaborer une stratégie de développement durable et rétablir les différents équilibres environnementaux pour promouvoir le développement du potentiel thiessois dans de nouveaux équilibres régionaux, sur un territoire en pleine expansion urbaine, à travers un projet commun qualitatif, partagé, répondant aux problématiques locales et globales.



# Préambule

La région de Thiès est frontalière à la métropole dakaraise qui rassemble, sur 0,33% seulement du territoire du Sénégal, 30% de la population nationale et aspire plus de 70% de l'économie du pays. Cette forte concentration s'accompagne d'occupations non maîtrisées et d'un manque d'infrastructures pour répondre aux besoins de ses habitants. A cela s'ajoutent les problèmes environnementaux, liés à la gestion des ressources naturelles. Dakar doit trouver de nouveaux espaces. La construction du nouvel aéroport international à Diass redonne une cohérence au tripode Dakar / Mbour / Thiès. Ainsi, la Ville de Thiès peut être un territoire d'équilibre en raison de sa proximité avec Dakar mais aussi de sa position de ville carrefour.

Articuler les réflexions menées sur la gestion des ressources naturelles, sur la gestion de l'eau notamment et les réflexions sur la gestion foncière, permet d'initier une démarche d'aménagement durable. Pour inverser le phénomène tendanciel de déséquilibre spatial plus important, la région de Thiès, malgré ses contraintes, a un rôle important à jouer, autant sur le plan environnemental que sur le plan culturel et économique. C'est pourquoi, le maire de Thiès, soucieux d'une meilleure maîtrise de son développement, a sollicité les Ateliers pour réfléchir sur la place de la Ville dans la recherche de nouveaux équilibres nationaux et les différentes problématiques que cela induit. .



## **L'association les Ateliers**

Association à but non lucratif créée en 1982 à l'initiative des urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité collective. En France ou dans d'autres pays, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions illustrées sur la stratégie territoriale et les projets d'aménagement urbain. Ils sont aussi, par la confrontation des métiers et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échange de haut niveau.

Les Ateliers proposent chaque année trois ateliers pour étudiants et jeunes professionnels, à Irkoutsk, Porto-Novo et Cergy-Pontoise, sur des sujets d'aménagement local ou métropolitain. Sont également organisés de manière ponctuelle, à la demande d'autorités locales et de leurs partenaires, des ateliers internationaux de professionnels, en France, en Asie, en Méditerranée, et plus récemment en Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud.

## **L'atelier de Thiès, une inscription locale au travers de la démarche participative**

L'une des particularités de l'Atelier de Thiès réside dans sa dimension participative. Depuis le démarrage du processus, le projet a été présenté, discuté, débattu avec les différentes familles d'acteurs du territoire : élus et techniciens municipaux, collectivités territoriales environnantes, services étatiques, acteurs de la société civile, artistes. Chacun peut à tout moment donner ses idées et faire des propositions sur les enjeux jugés prioritaires pour sa ville.

Une trentaine de représentants de ces différentes catégories d'acteurs forment le conseil scientifique des Ateliers, associé dans la définition des enjeux stratégiques et la production des documents préparatoires. Cette démarche de mobilisation/concertation autour des Ateliers suit son cours et va s'étendre dans les trois communes d'arrondissement de la Ville

## Présentation et crédits

Ce document est envoyé aux partenaires et à l'ensemble du réseau international des Ateliers, dans le but de mobiliser les candidatures de professionnels.

Rédaction : Luc Raimbault, Delphine Baldé, pilotes de l'atelier,

Avec l'appui des sources suivantes :

- Etude environnementale sur l'eau de l'ISTOM,
- Diagnostic de l'ENDA-GRAF, document de synthèse sur les enjeux de valorisation des eaux usées
- Diagnostic urbain de la ville de Thiès, cellule d'appui technique du programme de coopération décentralisée Cergy-Thiès.

Et sur la base des échanges qui ont eu lieu lors de la mission de préparation en Mai 2011 avec :

- Gouvernance
- Préfecture
- Sous- préfetures
- Conseil régional de Thiès
- Ville de Thiès
- Communes d'Arrondissement (nord, ouest, est)
- Communautés rurales de Fandène, Mont Rolland, Notto, Keur Mousseu
- Division régionale de l'Urbanisme
- Centre des Services Fiscaux
- Service régional de la Planification
- Service régional de l'Aménagement du Territoire
- Service régional de l'Elevage
- ONAS Office national de l'assainissement du Sénégal
- SONES société nationale des eaux du Sénégal
- SDE Société des eaux du Sénégal
- DREEC (Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classées)
- Inspection régionale Eaux et forêts
- DRDR (Direction Régionale du Développement Rural)
- DAR (Direction d'Appui aux Régions)
- Service Régional de l'Hygiène
- SRADL (Service Régional d'Appui au Développement Local)
- Service régional de l'Hydraulique
- Service régional de Développement communautaire
- CADL (Centre d'Appui au Développement Local)
- ANCAR Agence nationale de conseil agricole et rurale
- ANAT Agence nationale de l'aménagement du territoire
- ARD Agence régionale de développement
- Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
- Université de Thiès
- Université de Dakar (ESEA ex ENEA)
- Organisation des maraîchers de Keur Saïb Ndoye
- Association des agriculteurs de la zone Nord
- Réseau des femmes rurales de Fandène
- Réseau des organisations paysannes et pastorales du Sénégal
- Conseil national des maisons des éleveurs du Sénégal
- Maison des éleveurs de la Région de Thiès
- CLCOP Fandène, Mont Rolland et Notto
- CIVD de Fandène Comité inter villageois de développement
- Regroupement des maraîchers de Mont Rolland
- Regroupement des chauffeurs et transporteurs de Thiès
- Association des taximen de Thiès
- FAFS (Fédération des Associations Féminines du Sénégal)
- Forum civil

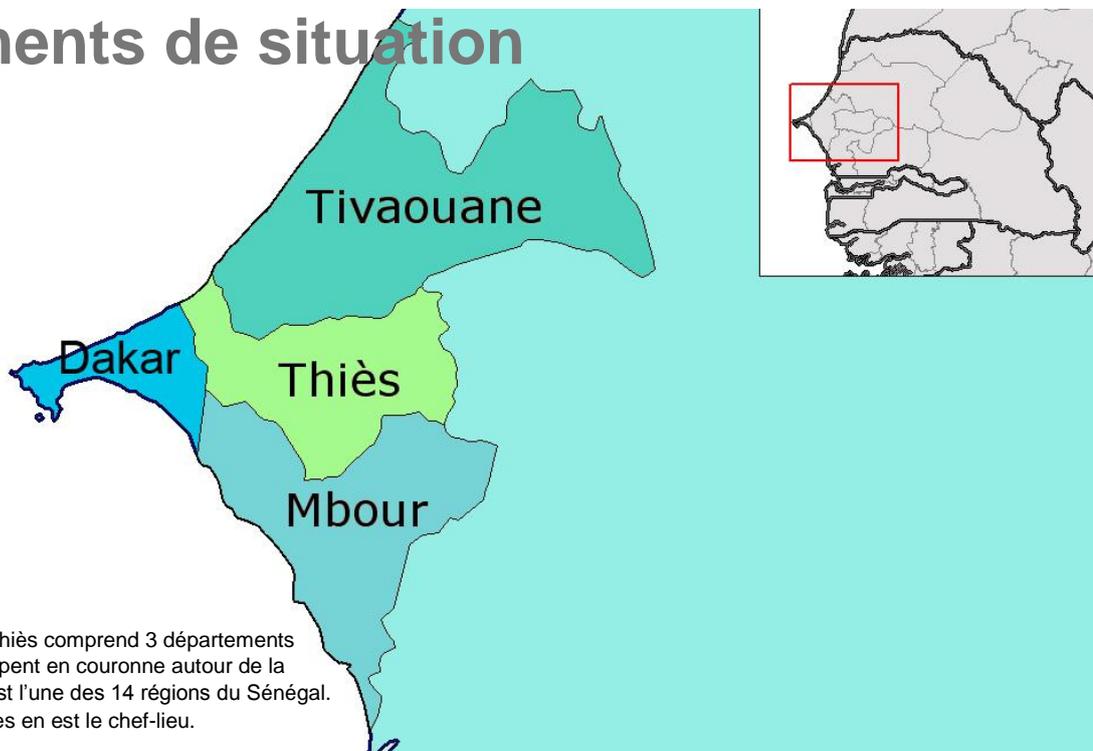
- GIPS-WAR (Groupe d'Initiative pour le Progrès Social)
- GIE en charge de la gestion des ordures
- Comités de salubrité des quartiers
- CRCR (Conseil Régional de Concertation des Ruraux)
- Union Régionale des coopératives d'habitat de Thiès
- Comité de suivi et de mise en œuvre de l'intercollectivité KeMoPoDi (Keur Moussa, Pout et Diender)
- ONG, projets et programmes
- UNACOIS Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal
- CUART (Cadre Unitaire des Artisans de Thiès)
- Service régional des Mines et de la Géologie
- Zone Militaire N°7
- Centre Culturel Régional
- Syndicat d'initiative et du tourisme
- Association des délégués de quartiers
- IAGU Institut Africain de gestion urbaine
- Inspection régionale jeunesse
- Inspection régionale des sports
- ONU/HABITAT
- Unité d'eau minérale de Mont Rolland
- Manufactures Sénégalaises des Arts Décoratifs
- Conservation des Eaux et des Sols
- Plateforme des ANE
- Inspection d'Académie de Thiès
- Chambre de Commerce et d'industrie
- Chambre des métiers

Relecture et compléments : Elise Garcia, Nicolas Détrie, Antoine Plane, Comité scientifique de la ville de Thiès, Avec les conseils des membres du Comité Scientifique des Ateliers.

Photos : Luc Raimbault, Delphine Baldé, Antoine Plane.

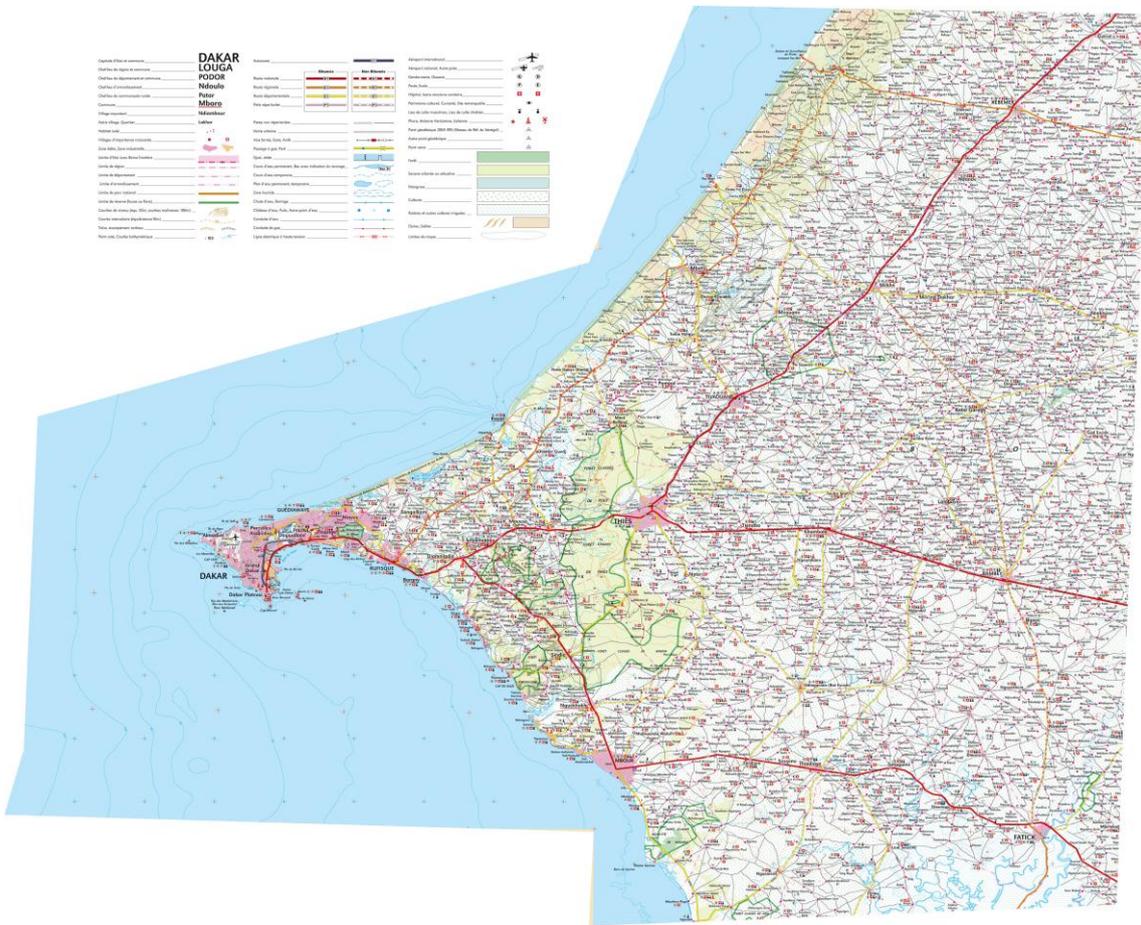
Date d'édition : avril 2012.

## Eléments de situation

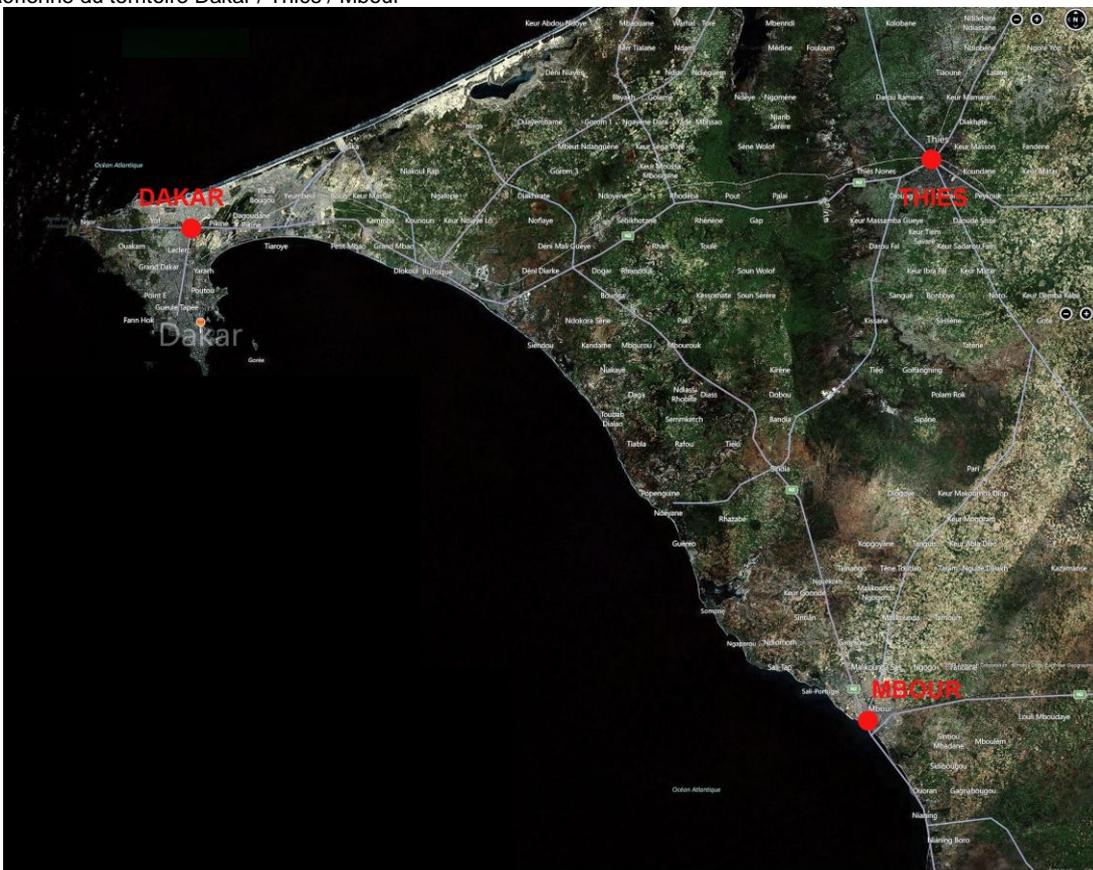


La région de Thiès comprend 3 départements qui se développent en couronne autour de la presqu'île. C'est l'une des 14 régions du Sénégal. La ville de Thiès en est le chef-lieu.

**Carte IGN du territoire entre l'aire métropolitaine de Dakar et la ville de Thiès**



Vue aérienne du territoire Dakar / Thiès / Mbour



# 1- Introduction

Thiès se situe à 70 km de Dakar, capitale du Sénégal. Elle est l'une des 14 régions administratives du pays et couvre une superficie de 6.601 km<sup>2</sup> soit 3,4 % du territoire national. Sa population est estimée à 1.658.445 habitants en 2010, soit 13,3% de la population nationale. Elle est découpée en 03 départements (Mbour, Thiès et Tivaouane) et 51 collectivités locales dont la Ville de Thiès.

## Plus qu'une proximité...

L'explosion urbaine de Dakar, plus subie que maîtrisée, a conduit à l'embolie quasi permanente de la capitale qui nuit gravement à son développement économique et fait supporter aujourd'hui des conditions de vie très dégradées à ses 3 millions d'habitants. La capitale recherche des territoires d'équilibre pour y transférer une partie de ses activités, en développer de nouvelles, essentiellement tertiaires et pour accueillir de nouveaux habitants afin de contenir sa croissance démographique. L'espace urbain de Dakar concentre sur 0,33% du territoire du Sénégal 80% des industries, 75% des activités économiques et administratives et 30% de la population.

En raison de sa proximité avec Dakar, la Ville de Thiès, amorce une croissance démographique forte et rapide. Thiès, ville de 300 000 habitants, offre aujourd'hui une bonne qualité de vie. Elle est devenue très attractive pour de nombreux cadres de Dakar qui souhaitent y vivre en famille ou y prendre leur retraite. L'attractivité de Thiès, déjà reliée quotidiennement à la capitale par le Petit Train de Banlieue (PTB), se trouve encore renforcée du fait de la réalisation d'une section d'autoroute entre Dakar et Diamniadio, première phase du projet de liaison Dakar-Thiès.

Cependant, la ville de Thiès, ne dispose que de réserves foncières très restreintes dans ces limites administratives. Son territoire est ceinturé par la communauté rurale de Fandène avec une petite ouverture sur celle de Keur Mousseu ; la forêt classée de Thiès étant à cheval entre les trois collectivités locales.

Cette situation n'a pas manqué de faire apparaître des tensions foncières importantes entre les collectivités qui ne pourront trouver d'issue que par une double approche : le développement d'un nouvel urbanisme moins consommateur d'espace, qui rapproche l'urbain et le rural et plus respectueux de l'environnement et la nécessaire collaboration entre collectivités de l'aire d'influence de Thiès condamnées à s'entendre pour élaborer et partager un même projet de territoire. Cette double approche ne sera possible que si émerge une prise de conscience des enjeux à un niveau régional, en dépassant les échelles communales.

## ... vers un projet d'équilibres régionaux

La forte dynamique de croissance que Thiès va connaître dans un avenir proche ne doit pas se traduire par un laisser-faire urbain qui reproduirait et poursuivrait les mécanismes d'urbanisation informelle et non maîtrisée déclenchés à Dakar, conduisant à la congestion quasi permanente de la capitale. Les conséquences environnementales liées aux caractéristiques du plateau de Thiès, actuel château d'eau de la région, sont autant régionales, avec un assèchement progressif des cours d'eau, que local, en raison du ruissellement et des inondations entraînées par la déforestation.

L'un des risques majeurs pour Thiès et ses collectivités locales voisines serait en effet de perdre son identité et sa capacité à développer et valoriser son potentiel économique et culturel et sa qualité de vie dans la conurbation continue géante que pourrait devenir Dakar si aucune politique forte et volontariste d'aménagement du territoire n'est mise en place par les acteurs en charge des deux régions de Thiès et de Dakar.

A l'échelle régionale, l'enjeu est de parvenir à faire muter les tensions et dérives urbaines actuellement générées par le développement non maîtrisé de la conurbation de Dakar en processus d'aménagement équilibré et concerté du territoire.

Cette évolution ne permettra de retrouver les grands équilibres fondamentaux nécessaires à une métropole qu'à travers un projet de territoire à une échelle beaucoup plus vaste, partagé par tous les acteurs, dans une démarche de développement global et durable, anticipée et choisie. Le projet

territorial pourra se baser sur le système urbain tripolaire composé des 3 communes de Dakar-Thiès-Mbour, métropole en devenir et principal moteur économique du Sénégal.

L'objectif de l'atelier de maîtrise d'œuvre urbaine de Thiès est de contribuer à faire émerger ce projet de territoire. La réflexion sur le développement urbain de Thiès sera nécessairement menée à plusieurs échelles et notamment à l'échelle des bassins versants pour appréhender l'influence du plateau de Thiès, des forêts classées sur la ville de Thiès et en conséquence élaborer des stratégies en cohérence avec les échelles du grand paysage et des réseaux hydrographiques.

## 2- A l'échelle internationale : un potentiel de hub d'échanges commerciaux pour l'Afrique de l'Ouest

Le transfert de l'aéroport international, prévu en 2014, de Dakar à Diass à 45 km au sud-est de la capitale et seulement à 16 km de Thiès, ne fera que renforcer cette perception. La position de la ville est donc étroitement associée pour un investisseur international à celle du grand port africain, idéalement situé à la pointe occidentale du continent, porte océane de l'Afrique sub saharienne. Dakar et sa région constituent, depuis la création du port en 1858, une escale obligée pour les navires en route vers le Cap ou vers l'Amérique du Sud.

Thiès, qui compte aujourd'hui 300 000 habitants, n'était encore en 1864, date de la création du premier poste militaire colonial, qu'un village de 75 habitants, fondé en 1804 par une famille sérère none au carrefour des anciens royaumes du Cayor, du Bayol et du Djolof.

Devenue troisième ville du pays, son important développement s'est fondé sur deux spécificités ayant toutes deux pour origine la position géographique singulière de la ville:

- Thiès commande l'accès à Dakar depuis l'intérieur du pays par un passage situé entre deux plateaux, aujourd'hui recouverts par une forêt classée. Cette position en a toujours fait historiquement un site stratégique, lieu de garnison dès le début de l'histoire coloniale, et aujourd'hui siège de l'école supérieure des armées et d'une base d'aviation de l'armée sénégalaise.
- La construction de la ligne de chemin de fer entre Dakar et Saint Louis, inaugurée en 1885, a amorcé sa forte croissance, encore accentuée par la décision d'y implanter les Ateliers du rail du Dakar-Niger, nouvelle ligne inaugurée en 1925 entre Dakar et Bamako.

Bénéficiant de liaisons directes et régulières avec Saint-Louis aux portes de la Mauritanie depuis 1885 et avec le Mali, au cœur du continent, depuis 1925, reliée dès 1952 à Dakar par une route bituminée, Thiès a toujours été une ville carrefour, la plus proche de Dakar et le réceptacle de toutes les migrations. Elle est encore réputée aujourd'hui pour être la ville la plus malienne du Sénégal.

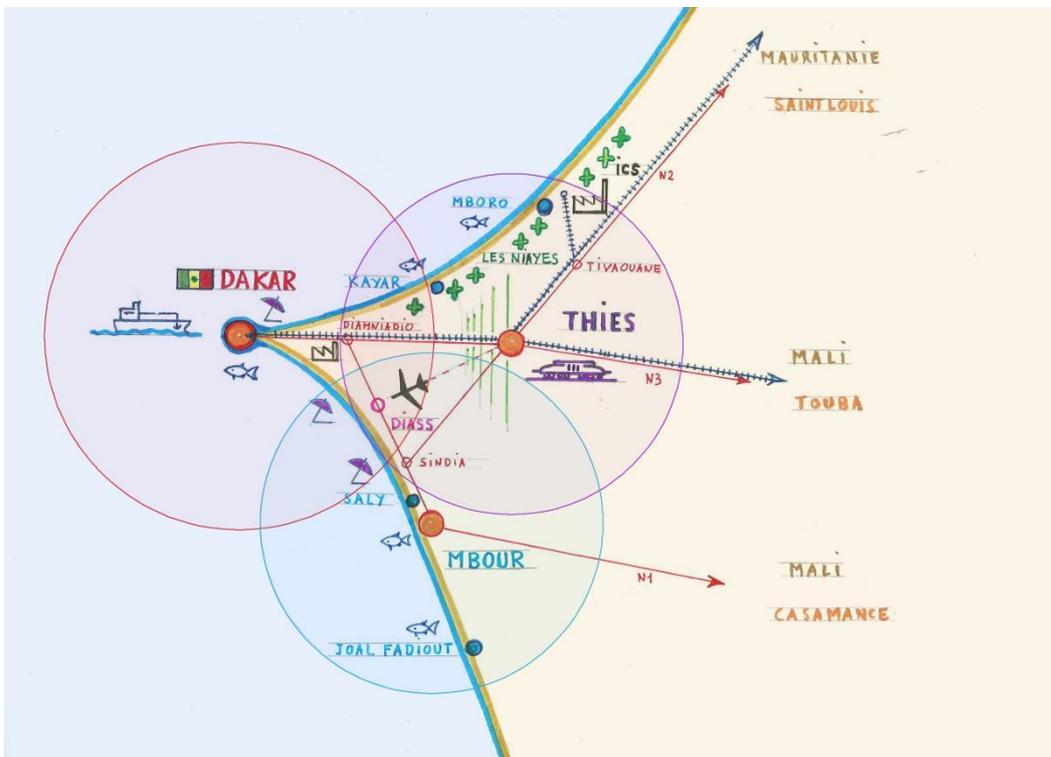
L'histoire de Thiès est donc indissociable depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle de celle des échanges internationaux au sein du continent Africain. Point de convergence des principaux flux routiers nationaux et internationaux (à l'exception de la nationale 1 qui longe la côte et relie directement Dakar à Mbour), des flux ferroviaires aujourd'hui limités mais appelés à se moderniser et à se redévelopper, Thiès renforcera encore dans un proche avenir son statut de carrefour international grâce à la mise en service du nouvel aéroport de Ndiass.

Thiès sera ainsi directement desservie par tous les types de transports (y compris maritimes en faisant partie de l'arrière-pensée du port de Dakar), confirmant son potentiel de hub international d'échanges d'Afrique de l'ouest.



# 3 - A l'échelle nationale et régionale : la force d'un système urbain tripolaire

## 3.1 Le tripode DAKAR / MBOUR / THIES



Malgré l'hégémonie indiscutable de la capitale sur les plans politiques, économiques et démographiques, c'est ensemble que Dakar, Thiès et Mbour formeront un système urbain tripolaire d'envergure internationale, dont la cohérence et les synergies doivent être renforcées, chaque entité présentant une identité et des atouts spécifiques, complémentaires les uns des autres. Leurs distances respectives de 70 à 80 km sont suffisantes pour ne pas conduire inexorablement à la fusion en une seule et même conurbation impossible à vivre et à maîtriser, et pour permettre de retrouver à l'échelle régionale les équilibres fondamentaux nécessaires à une grande métropole. Le nouvel aéroport de Ndiass constituera le centre de gravité de ce nouveau système urbain métropolitain. A l'échelle nationale, Thiès a un rôle stratégique d'articulation entre ce tripode identifié, pointe active et le reste du pays entre savane, aux portes des zones de cultures majeures du Sénégal.

- **Dakar**, agglomération de 3 millions d'habitants, est un port international majeur qui a fait d'elle d'abord la capitale économique du pays, puis en 1902 la capitale de l'Afrique Occidentale Française et enfin en 1952 la capitale politique du Sénégal. La ville héberge le palais présidentiel, l'assemblée nationale, les ministères et les administrations centrales ainsi que les sièges des grandes entreprises internationales et la principale université du pays.

Confinée dans l'espace limité de la presqu'île du Cap Vert, congestionnée en permanence par le trafic automobile les jours ouvrés, elle offre aujourd'hui des fonctions urbaines et des conditions de vie très dégradées, difficilement compatibles avec la poursuite du développement nécessaire à l'une des capitales majeures d'Afrique de l'ouest et avec l'inéluctable poursuite de sa croissance démographique annoncée pour les années à venir.

Dakar doit trouver de nouveaux espaces et de nouveaux territoires d'équilibre : le déplacement de l'aéroport à Ndiass, le transfert hors de son territoire d'industries et d'activités aujourd'hui

inadaptées aux contraintes urbaines d'une capitale, la création d'une zone franche dénommée Zone Economique Spéciale intégrée à Diamniadio reliée par autoroute à la capitale et le développement programmé de Thiès participent de cet objectif.

Au sein du système urbain tripolaire, Dakar et sa zone d'influence apportent principalement des fonctions politiques, tertiaires et universitaires ainsi que des activités économiques portuaires (industrie, logistique internationale et pêche) industrielles et touristiques.

- **Thiès**, ville stratégique depuis 1860, commande l'accès à l'hinterland du port international de Dakar et est appelée à devenir la première plateforme multimodale du Sénégal vers laquelle converge l'essentiel des flux du pays.

Ville de tradition industrielle mais aussi ville de commerce et, depuis peu, ville universitaire, son potentiel de développement est considérable de par la convergence des flux, des savoirs et des savoir-faire qui la caractérise. Elle offre de surcroît des fonctions urbaines, des espaces publics et un cadre de vie dont la qualité contraste fortement avec les conditions de vie de la majorité des habitants de Dakar.

Bénéficiant d'une liaison ferroviaire directe avec la capitale dont la modernisation devra impérativement être engagée, elle offre une alternative au tout-voiture qui contribue à en faire un territoire d'équilibre et de développement durable à l'échelle de la région.

Au sein du système urbain tripolaire, Thiès et sa zone d'influence apportent majoritairement des fonctions administratives et universitaires, ainsi que d'importantes activités économiques industrielles, commerciales, et logistiques ainsi qu'une importante production de maraîchage et d'arboriculture.

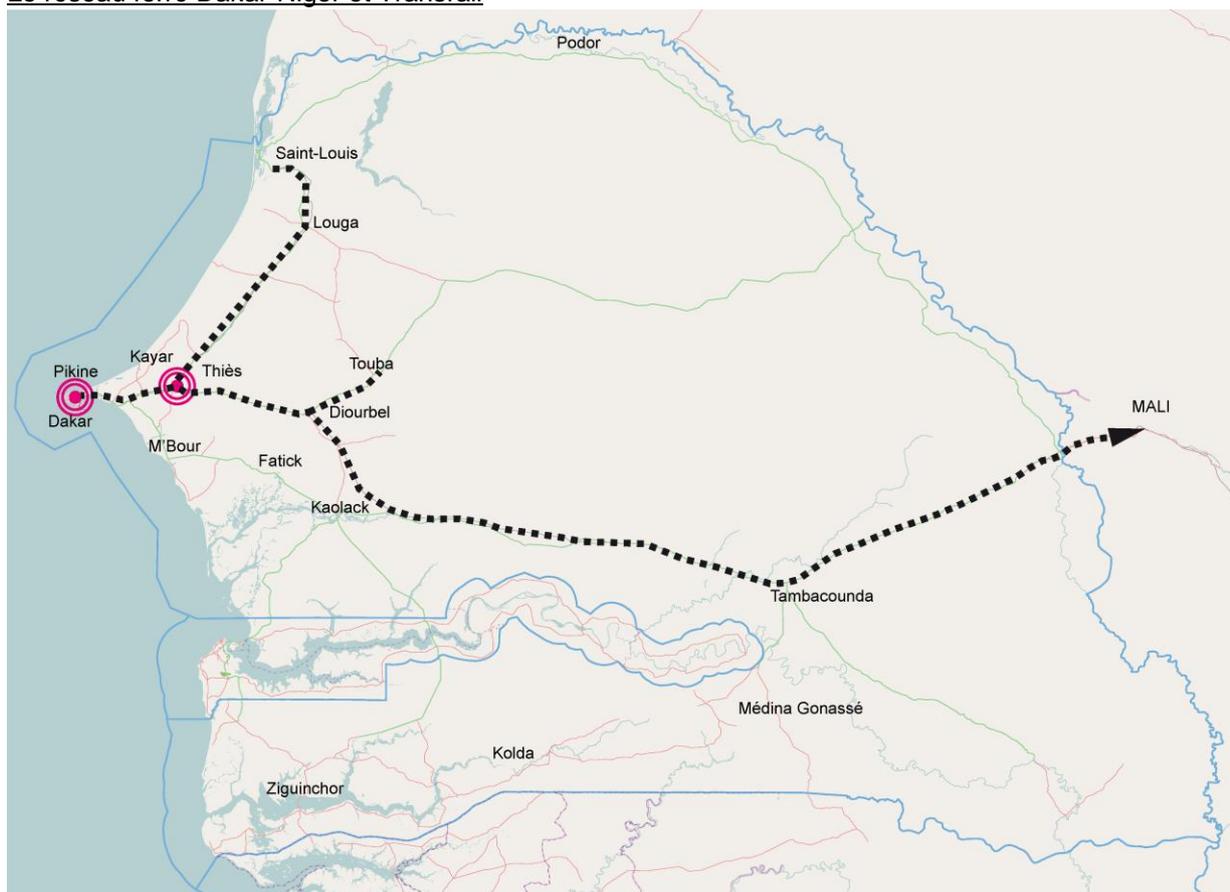
La Ville de Thiès connaît toutefois les contraintes de divers ordres (environnemental culturel etc....) qu'il convient de penser afin de rendre la Ville plus à même de répondre aux attentes de ses populations mais également du rôle que souhaite lui voir jouer le pouvoir central.

**Mbour**, ville plus modeste, est cependant la capitale de la Petite Côte, premier pôle touristique du Sénégal, ses plages et leurs équipements constituant une destination touristique internationalement connue.

La ville a également un grand port de pêche, le second du Sénégal, et est desservie directement depuis Dakar par la route nationale N1 qui relie la capitale à la Casamance et au Mali. Son aire d'influence comprend également l'important port de pêche de Joal Fadiouth. Au sein du réseau urbain tripolaire, Mbour et sa zone d'influence apportent deux atouts économiques majeurs : une économie de tourisme balnéaire de réputation internationale le long de la Petite Côte et une importante production piscicole.

## 3.2 Le potentiel ferroviaire pour Thiès, « capitale du rail »

### Le réseau ferré Dakar-Niger et Transrail



Le Dakar-Bamako (Koulikoro) est un train de légende construit par l'administration coloniale française à la fin du XIXe et début du XXe siècle. Le projet de construction fut élaboré par Gallieni, commandant du Soudan français et avait pour but de transporter rapidement des troupes et d'exporter les ressources naturelles du pays vers le port de Dakar.

En 1885, la ligne Dakar Saint Louis (DSL) fut la première ligne ferroviaire inaugurée en Afrique de l'Ouest. Mise en chantier dès 1881, la ligne Dakar-Bamako fut construite également à voie métrique en deux tronçons. Elle mesure au total 1 287 km dont 641 km s'étendent au Mali. La section malienne entre Kayes et Bamako avec extension sur Koulikoro à l'Est, fut inaugurée le 19 mai 1904. La liaison Dakar-Bamako fut inaugurée le 1er janvier 1924.

D'octobre 1947 à mars 1948 les cheminots de Thiès, la ville du rail, menèrent une grève très dure, violemment réprimée, mais dont ils sortirent victorieux, inscrivant ainsi le nom de Thiès et de ses cheminots dans l'histoire de la libération du joug colonial. Le cinéaste écrivain Sembene Ousmane a immortalisé cette lutte dans un roman célèbre : « Les bouts de bois de Dieu ».

En octobre 2003, les gouvernements du Sénégal et du Mali ont confié la gestion du réseau à la société Transrail, d'abord dirigée par un consortium franco-

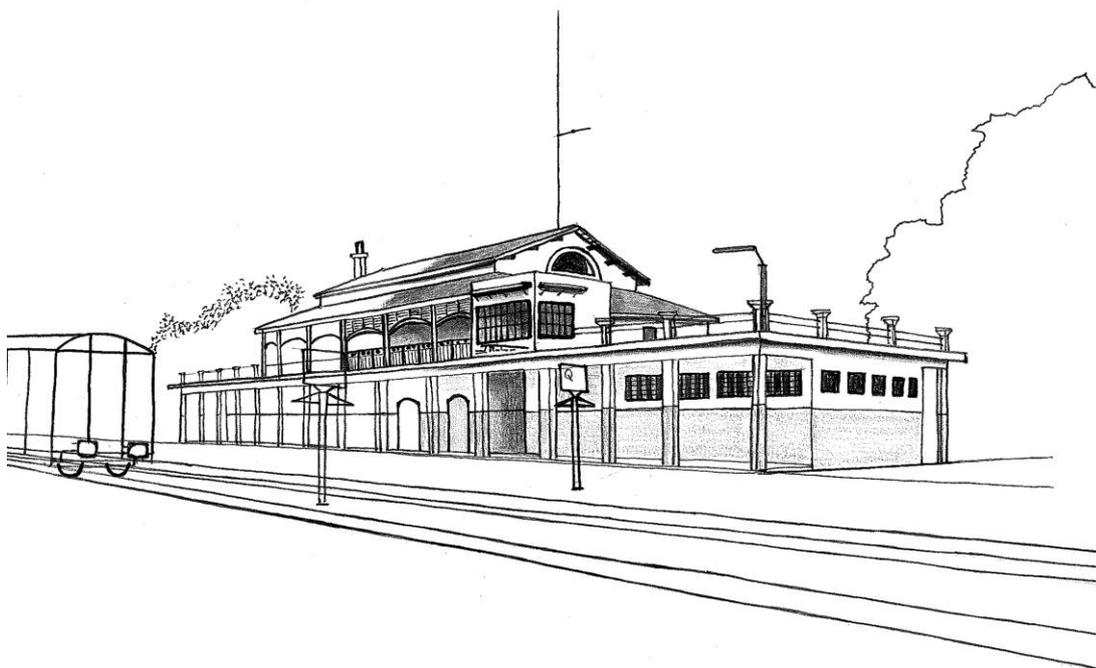


canadien (Canac-Getma), puis par la firme belge Vecturis SA depuis avril 2007. Les gouvernements ont imposé le maintien du service voyageur. Ce dernier se résume à une liaison Dakar-Bamako aller et retour par semaine. La rame quitte Dakar le samedi vers 13h50 pour arriver à Bamako le lundi soir ou le mardi matin. La vitesse maximum est de 65 km/h. Le train repart vers Dakar le mercredi. Le tarif du voyage est d'environ 35000 F CFA en 1ère classe et 25000 F CFA en seconde.

Le Petit train de banlieue (PTB) est un train de voyageurs créé en 1987 qui assure un service régulier entre la gare de Dakar et Rufisque. Le train portait jusqu'au 2003 le nom du « Petit train bleu ». Le PTB exploite le transport ferroviaire voyageurs de la banlieue de Dakar entre Dakar et Rufisque et une navette autorail entre Dakar et Thiès limitée à un aller-retour journalier. Tarifs : 200 F CFA entre Dakar et Rufisque et 750 F CFA en seconde entre Dakar et Thiès.



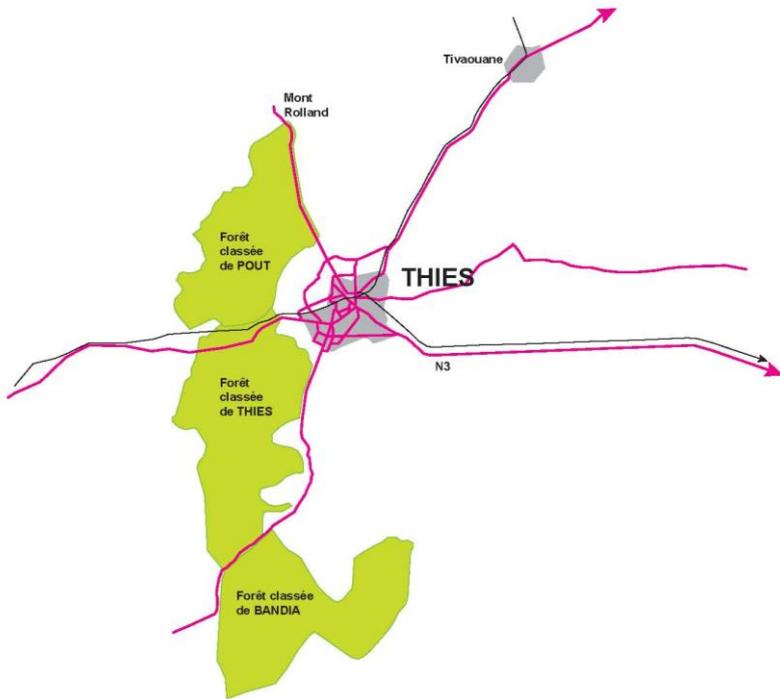
En 2011, la société Transrail traverse une nouvelle crise financière. La société est en sursis, suspendue à une décision du tribunal de commerce de Bamako qui devrait intervenir en juillet 2012. Le Sénégal et le Mali ont décidé la création d'une société de patrimoine binationale publique, maître d'ouvrage chargé des investissements d'infrastructures initialement prévus à la charge du concessionnaire Transrail.



*Croquis de la gare de Thiès, L. Raimbault*

# 4 - A l'échelle locale : l'agglomération de Thiès « Ville carrefour »

## Les atouts de l'agglomération de Thiès



**Thiès** dispose de nombreux atouts pour devenir une grande métropole économique et intellectuelle :

- un positionnement géographique stratégique,
- des moyens de communications nombreux de tous types dont la qualité et les performances peuvent être améliorées,
- une économie de production importante dans l'industrie des transports (activités ferroviaires, usines de construction d'automobiles et de bus) mais aussi dans le secteur des industries lourdes dans son aire d'influence (phosphates, production d'acide phosphorique et

d'engrais par les Industries Chimiques du Sénégal, cimenteries, extraction de minerais) et enfin une économie agricole et rurale caractérisait aussi son hinterland et approvisionnait aussi la ville.

- une ville qui compte dans l'histoire du Sénégal : une culture de ville ouvrière acquise depuis plus d'un siècle et bénéficiant d'un passé glorieux vis-à-vis du colonisateur (grève victorieuse des cheminots d'octobre 1947 à mars 1948), la ville dont le premier maire fut Léopold Sédar Senghor.
- une jeune Université en forte croissance et des établissements d'enseignement supérieur de niveau national couvrant de nombreuses disciplines,
- un cadre et une qualité de vie relativement préservés qui aujourd'hui attirent les habitants de Dakar de plus en plus nombreux à venir habiter la ville.

## Les 5 enjeux majeurs de l'agglomération de Thiès et de la ville de Thiès :

### Environnement

- Difficulté de gestion des ressources d'eau et des inondations récurrentes
- Difficulté de protection des emprises des forêts classées et du patrimoine paysager
- Appauvrissement et une absorption progressive des terres cultivables, dégradation des conditions de maraîchage
- Insalubrité croissante, et difficulté de gestion des déchets et produits dangereux

- Insuffisance du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales

#### **Gestion du foncier**

- Compétence limitée aux limites du périmètre communal, réserves foncières épuisées
- Les espaces agricoles sont menacés par l'extension urbaine
- conflits d'intérêts Urbain / Rural
- Occupation anarchique et irrégulière de l'espace urbain

#### **Développement économique territorial**

- Conserver les qualités de son cadre de vie de ville moyenne tout en se développant
- Développer une offre d'emploi locale, encourager le développement des activités économiques pour répondre à la courbe croissante des habitants de la ville de Thiès.
- Infrastructures et équipements

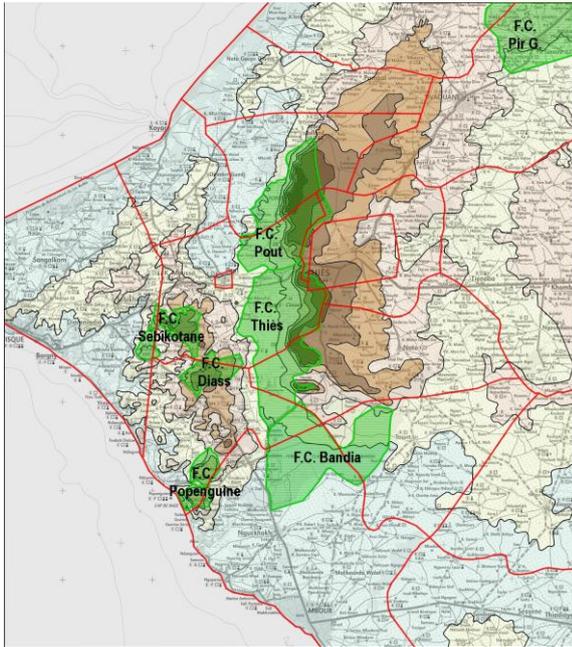
#### **Gouvernance locale et concertation**

- Définir des objectifs collectifs pour le développement de l'agglomération
- Identifier le cadre de la concertation
- Identifier les besoins de coopération entre les collectivités locales et les acteurs concernés

#### **Culture et tourisme**

- Identification du patrimoine culturel et artistique ;
- Création de territoires (pôles) culturels et artistiques ;
- Valorisation des territoires (pôles) culturels et artistiques (développer des arguments culturels compétitifs et des avantages culturels concurrentiels pour l'émergence de pôles d'attraction, de convergence et d'une zone économique à caractère culturel, artistique et touristique) ;
- Inscrire à Thiès un événement culturel, artistique et touristique dans l'agenda culturel national (une biennale ayant comme pilotes une ou bien quelques spécificités culturelles de Thiès).

## 4.1 Enjeux environnementaux : les ressources en eau, l'économie locale et l'écosystème du plateau de Thiès



A Thiès, l'urgence face aux enjeux environnementaux, notamment face à la déforestation et aux problèmes de gestion des ressources naturelles est indéniable, autant pour les territoires ruraux que pour les territoires urbanisés. L'inaction conduirait à aggraver la situation des populations les plus vulnérables. Les 3 forêts classées situées à l'ouest de la ville de Thiès, sur le plateau, alors que l'urbanisation s'est développée dans la cuvette, dans une forte pente orientée du sud-ouest vers le nord-est, ont permis à Thiès de garder ses qualités de ville à échelle humaine, sans être englobée dans le continuum urbain du grand Dakar. En revanche, ce positionnement explique la situation de déversoir des eaux pluviales et les nombreuses inondations auxquelles sont confrontés les quartiers de Thiès.

Ces domaines forestiers n'assurent plus leurs fonctions d'équilibre environnemental. Avant le phénomène de déboisement, de sécheresse, le plateau de Thiès constituait un véritable réservoir d'eau, pilier essentiel du développement de l'agriculture et de l'élevage. Le département de Thiès dispose de 3 forêts classées sur le plateau et de forêts en zone de terroirs, sur une superficie de 21755 hectares. Aujourd'hui, ces forêts sont quasiment entièrement déboisées. Elles sont fortement touchées par des facteurs humains (feux de brousse, abattage, surpâturage) et des facteurs naturels (sécheresse, vieillissement). Cette réduction du couvert végétal est par ailleurs une des conséquences de l'exploitation minière. Le domaine forestier constitue non seulement une ressource qui joue un rôle majeur dans l'écosystème de la région mais aussi permet une mise à distance de l'agglomération dakaroise. Les forêts classées, poumon vert à reboiser, sont un bien commun à l'échelle du système tripolaire Dakar/Thiès/Mbour mais leur périmètre peut être réinterrogé pour une meilleure interface rural / urbain.

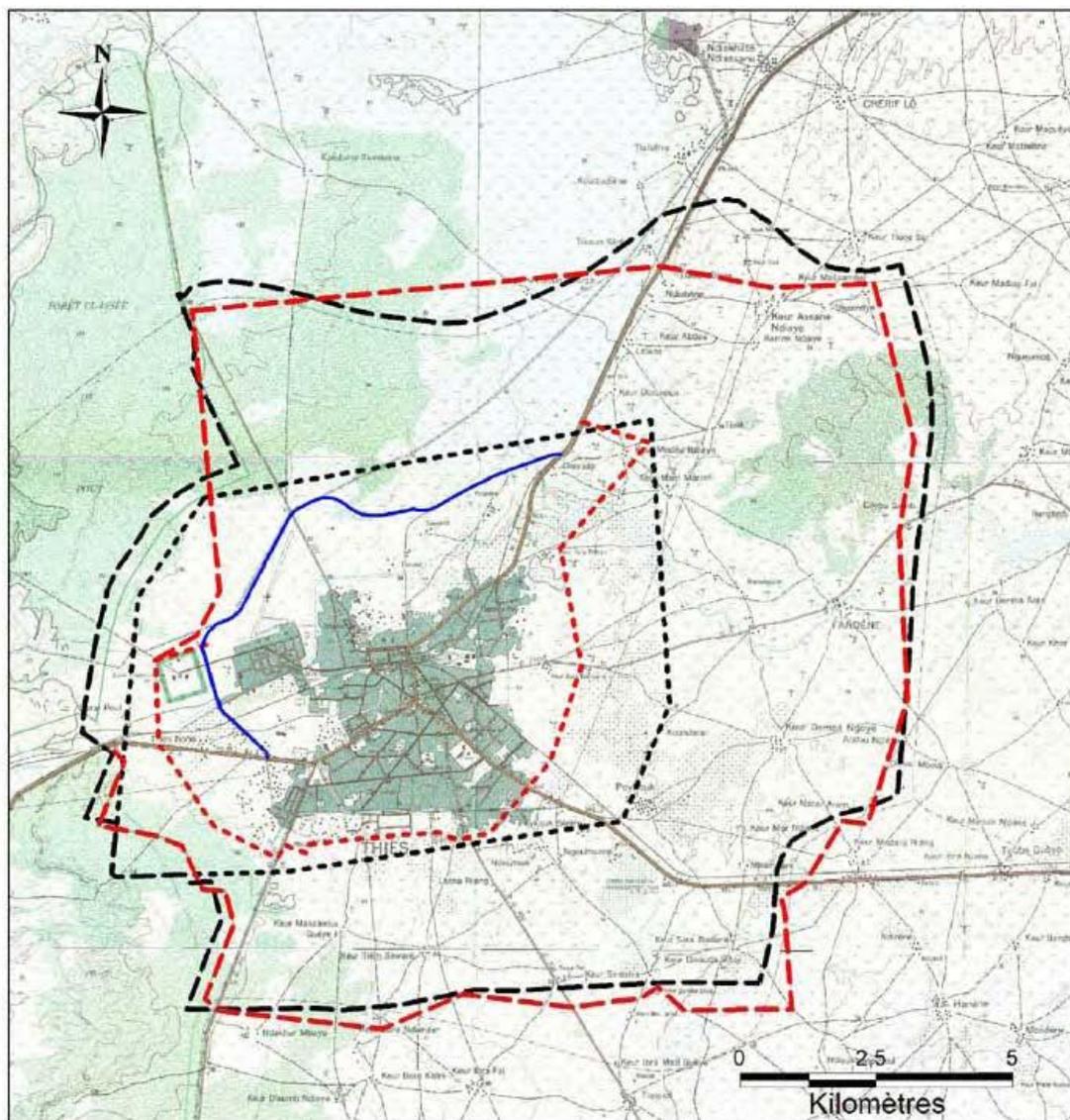


La place de l'agriculture est essentielle dans la région de Thiès. Pratiquée dans la zone côtière des Niayes pour l'exploitation maraîchère et fruitière, dans la zone centre pour l'exploitation de l'arachide, arboricole et du manioc, ainsi que dans la zone sud à vocation maraîchère et vivrière, elle est contrainte dans la zone centre par la spéculation foncière. La dégradation de l'écosystème du plateau pèse sur l'économie locale que représentent l'exploitation du Rônier, l'élevage, l'arboriculture, le maraichage. La surexploitation des terres conduit à la dégradation des sols et à la déforestation. Comment relancer l'agriculture dans la région et développer l'économie rurale là où la production agricole n'a plus ou peu d'avenir ? L'explosion démographique que connaît la région de Thiès génère une pression foncière sur

les forêts classées et sur les terres agricoles des communautés rurales de Fandène, Keur Moussa, Mont Rolland et Notto. L'amélioration de l'accès à l'eau, la gestion des ressources en eau et la valorisation des eaux usées sont les enjeux incontournables d'une politique durable de reconstitution de l'écosystème de la région de Thiès et de ses répercussions sur l'économie locale.

Les problèmes d'assainissement et d'insuffisance des installations d'approvisionnement en eau sont un des enjeux pour Thiès afin d'assurer à sa population en pleine croissance des conditions d'habitat et des conditions sanitaires satisfaisantes. La gestion des ressources en eau doit non seulement répondre aux besoins en milieu urbain mais aussi aux besoins d'activités agricoles. Une des pistes pour agir sur un des facteurs entre les différents secteurs de l'eau est l'exploitation des eaux usées de la station d'épuration de Keur Saïb Ndoye, d'une capacité de 3000 m<sup>3</sup> /j aujourd'hui sous-utilisée. La ville de Thiès est desservie par un réseau d'assainissement des eaux usées sur 75 km et dotée d'une station de relevage.





- Limites selon les dires des acteurs de Fandène**
- - - Limite Thiès - Fandène
  - Limite extérieure de Fandène
- Limites selon le projet IMAP**
- - - Limite Thiès - Fandène
  - Limite extérieure de Fandène
  - Nouvelle voie de contournement nord

Réalisation : S. Leyendecker  
 GRETE - Bergerie Nationale - ISRA  
 Ecocité  
 Septembre 2004

Source : Communauté Rurale de Fandène  
 Projet IMAP  
 Carte topographique 1 : 50 000 1991 - DTGC

## 4.2 La gestion foncière

Les contraintes, surtout foncières, font que l'étalement de la Ville de Thiès ne semble pouvoir se faire que sur sa zone d'influence à savoir les communautés rurales de Fandène, de Keur Mousseu, de Notto et de Mont Rolland. Néanmoins il faut replacer cette problématique foncière dans un cadre qui dépasse cette limite institutionnelle et par ailleurs reconsidérer le potentiel de développement à l'intérieur de la ville d'ores et déjà constituée. Comment évoluer vers une tendance autre que l'étalement urbain pour générer un renouvellement de la ville sur la ville pour accueillir de nouveaux habitants tout en respectant les modes de vie traditionnels ?



Le développement de l'agglomération de Thiès a poussé l'Etat à en faire, en 2008, une ville composée de trois communes d'arrondissement : Thiès Est, Thiès Ouest et Thiès Nord. Le périmètre de la commune de Thiès a été plusieurs fois étendu par décret entre 1954 et 1978, en intégrant d'anciens villages dont certains ont encore des caractéristiques très rurales. L'extension de la ville sur la communauté de Fandène qui compte 36 villages est un phénomène déjà opéré. Les processus d'expropriation des habitants des villages pour développer les lotissements ont contribué à attiser les tensions entre la commune et la communauté rurale. Les uns cherchant à étendre la ville pour asseoir cette position de métropole Carrefour, les autres tentant de limiter cette expansion pour préserver leur ressource économique. Les litiges sont nombreux et variés. On peut noter des cas de ventes multiples illégales, des expropriations sans dédommagement, des parcelles attribuées sans document attestant la propriété, construction sur le périmètre de la forêt classée.

Les lotissements de la commune de Thiès ont des dimensions de parcelles d'environ 300 m<sup>2</sup>, des frais de bornage entre 15.000 et 100.000 FCFA, les infrastructures et équipements y sont prévus selon les ratios nationaux. Les lotissements de la communauté rurale proposent des parcelles entre 300 et 400 m<sup>2</sup>, des frais de bornage entre 10.000 et 25.000 FCFA. La différence principale avec les lotissements de la ville de Thiès tient à l'absence d'infrastructures et d'équipements.

La superficie intramuros de la ville de Thiès est de 3200 hectares. La majorité des terres qui étaient exploitées pour des activités agricoles, sur le périmètre de la ville de Thiès, sont aujourd'hui urbanisées. Certains quartiers, développés de manière irrégulière, comme cité Lamy et Diakhao ont été régularisés. Les entités foncières de ces quartiers sont identifiées dans le domaine de l'Etat. La situation foncière de la ville de Thiès est caractérisée par une prépondérance des terrains de l'Etat, de l'armée, de la régie des chemins de fer. L'armée occupe 39 % des terrains soit 1250 hectares. Certains terrains ont été réaffectés pour notamment des activités universitaires, industrielles, les écoles normales.

La récente réalisation de la VCN (voie de contournement nord) préfigure le développement de la ville vers le nord, sous la forme de ZAC. Cette frange entre le rural et l'urbain devient stratégique pour les enjeux énoncés précédemment. Quel rôle peut jouer la communauté rurale dans une dynamique de systèmes de production et de nouvelles filières à l'échelle du plateau de Thiès? Comment concilier les enjeux environnementaux et les enjeux d'expansion urbaine ?

### 4.3 Des outils de planification

Les qualités de cadre de vie de la ville de Thiès sont aujourd'hui attractives pour de nombreux dakarois à la recherche d'une ville moins confrontée aux problèmes de pollution, de congestion urbaine, où le coût de la vie est plus abordable, dans un rapport entre ville et terroir plus proche, à proximité des grandes polarités touristiques et économiques. L'évolution de Thiès vers une situation de métropole pourrait menacer ces qualités recherchées. Or la ville aujourd'hui ne dispose pas de plan directeur d'urbanisme en cours de validité. Les lotissements actuellement développés en périphérie de Thiès ne démontrent pas une stratégie d'anticipation des phénomènes d'étalement urbain et de leur conséquence sur les infrastructures d'ores et déjà insuffisantes pour les habitants. Le dernier PDU date de 1981. Il n'a pas été réalisé conformément à toutes ses options.

La population de Thiès est passée de 248 314 habitants en 2004 à 286 215 habitants en 2010, sur une emprise de 68 km<sup>2</sup>. La densité est donc de 4196 hbts / km<sup>2</sup>. Les quartiers les plus peuplés sont Médina Fall, cité Senghor I, Diakhao-Thialy, DVF, Hersent 1, Randoulène sud.

Le projet de l'aéroport international est en cours de réalisation, sa livraison est prévue pour 2014. Ce projet déclencheur s'accompagne de multiples projets ou études de développement économique ou de lotissements. Comment concilier ces différents enjeux et intégrer ses investissements ? Comment apprécier l'impact de ces projets ?

Le renforcement et l'amélioration de l'existant est intimement lié à la question des infrastructures de transport et à la qualité du cadre de vie (espaces publics, assainissement). Le développement de l'habitat spontané ne permet pas d'assurer un niveau d'équipement suffisant. Comment mettre en place des outils de gestion spatiale ? Comment mettre en valeur les spécificités de l'agglomération de Thiès équilibrée entre les nouveaux quartiers en périphérie et les quartiers centraux existants ? Comment planifier le développement des transports, de mobilités diversifiées ?

### 4.4 Un projet d'intercommunalité

La position géographique des communautés rurales ne leur permet pas de bénéficier équitablement des potentialités et des ressources de la ville. Aussi, les risques de conflits fonciers mettent-ils en exergue le besoin d'un cadre de concertation pour faire converger les besoins et les outils autour d'un projet de développement équilibré. La ville « centre » a besoin de faire évoluer sa situation foncière aujourd'hui enclavée. Une coopération entre les acteurs institutionnels et la population locale devrait assurer l'ancrage d'un plan de développement sur le long terme. Il s'agit par conséquent de voir comment entamer ou poursuivre le dialogue et selon quel processus ?

Les acteurs impliqués dans le développement des lotissements :

Pour la communauté rurale :

Le président de la CR / le conseil rural / le chef du village / le sous-préfet / le centre d'appui au développement local / les associations et groupements de la société civile

Pour la ville de Thiès :

Le maire / le préfet / le service d'urbanisme / le service du cadastre

Un projet d'intercommunalité, l'IMAP

Comment poursuivre ce projet ? L'atelier de 2012 est une véritable opportunité pour enclencher visiblement le processus de dialogue entre les acteurs de la population civile et les acteurs institutionnels.



*Promenade des Thiessois*



*Le marché avenue du général de Gaulle*



*Place du marché*



*Stade Lat Dior*



*Passage de la voie ferrée dans la ville de Thiès*



*Les zones d'exploitation du Rônier*



*Le chantier de l'aéroport international de Ndiass*



*Les zones d'exploitation du Rônier*



*La construction des nouveaux quartiers sur la VCN*



*La forêt classée, déboisée sur le plateau de Thiès*

# Format et calendrier de l'atelier

L'atelier sera organisé selon la méthode originale des Ateliers, qui consiste à réunir pendant deux semaines 21 professionnels de pays et métiers différents, qui sont répartis en trois équipes de sept participants, avec dans chacune deux professionnels locaux, dont l'un travaillant dans les services techniques de la Municipalité de Thiès.

Les premiers jours sont consacrés à des rencontres et des visites. Au cours de la cérémonie d'ouverture, les autorités locales ont l'occasion d'exprimer directement aux participants leur appréhension du sujet et leurs attentes particulières. Ensuite l'équipe de pilotage annonce la composition des équipes, qui commencent les travaux de groupe – sans ordinateurs. Au bout de trois jours a lieu le forum d'échange, moment essentiel de l'atelier, pendant lequel les équipes présentent leurs analyses et premiers éléments de projets aux autres équipes et à un comité local qui réagit librement aux exposés. La deuxième semaine, les équipes finalisent leur production, avec ordinateurs cette fois, en vue de leur production écrite et graphique et de la présentation finale au jury international.

Composé de représentants des acteurs locaux, des responsables du développement de la ville, des partenaires de Thiès et de personnalités du réseau des Ateliers, le jury de l'atelier fait figure de « quatrième équipe ». En effet, il n'a pas pour fonction de classer les équipes, mais de rebondir sur les propositions faites par les trois équipes, et d'identifier au sein de cette production les éléments d'analyse et de projet les plus pertinents à utiliser et mettre en œuvre par les autorités locales. L'atelier n'est donc pas un concours, puisqu'il n'y a ni prix, ni marché à gagner. Ce qui compte est la capacité à produire collectivement, équipes puis jury, des analyses, des représentations nouvelles, et des pistes d'action facilement appropriables pour l'évolution de la ville de Thiès.

## Programme de travail prévisionnel

Vendredi 19 octobre	Arrivée des participants internationaux dans la soirée.
Samedi 20 octobre	Déjeuner d'accueil : présentation des ateliers. Visite de Thiès et dîner de bienvenue.
Dimanche 21 octobre	Conférences d'introduction et visites de la ville, périmètre élargi.
Lundi 22 octobre	Conférences thématiques. Cérémonie d'ouverture. Visites thématique
Du mardi 23 octobre au jeudi 25 octobre	Constitution des équipes. Travail en ateliers (sans ordinateurs).
Vendredi 26 octobre	Forum d'échange avec les acteurs locaux.
Samedi 27 octobre	Journée libre.
Du dimanche 28 au 30 octobre	Travail en ateliers (ordinateurs autorisés).
Mercredi 31 octobre	Rendu des travaux écrits (8pages A4 + plan A1). <i>Jury : Visites et conférences. Cocktail ou Dîner de bienvenue.</i>
Jeudi 01 novembre	Finalisation et répétition des présentations orales. <i>Jury : Visites et conférence.</i>
Vendredi 02 novembre	Jury international. Présentation des 3 équipes, débat, puis délibération privée du jury. Soirée finale avec annonce des résultats et remise des prix.
Samedi 03 novembre	Matin : jury local. Présentations résumée des trois projets et des débats du jury devant un comité local : acteurs associatifs et élus. Puis, débat dans la salle et conclusions : « des idées pour agir ». Après-midi : Excursion organisée. Départ le soir ou le lendemain.

# Pour participer

## Etre participant de l'atelier – du 20 octobre au 3 Novembre 2012

Cet atelier s'adresse aux professionnels de tout âge et de toute nationalité, pratiquant un métier ou ayant une expérience en lien avec l'aménagement urbain. Toutes les disciplines sont bienvenues : architectes, sociologues, géographes, paysagistes, ingénieurs, économistes, artistes. Il est indispensable de bien maîtriser au moins une des deux langues suivantes : français, anglais. Nous précisons à l'attention de jeunes diplômés qu'il est très rare qu'une candidature avec moins de 3 ans d'expérience professionnelle soit retenue.

Les participants seront hébergés à Thiès et travailleront dans des locaux mis à disposition. Un fonds documentaire est en cours de préparation avec les cartes nécessaires et des fiches thématiques de présentation du contexte et des projets en cours.

Les participants ne sont pas rémunérés, mais les frais suivants sont pris en charge : frais de voyage (vol + visa) remboursés, hébergement en chambres individuelles, restauration, interprétariat, visites et matériel de travail.

La sélection des 21 participants est faite par l'équipe de pilotage de l'atelier sur la base des capacités professionnelles des candidats, de leur expérience de thèmes similaires, de leur approche du sujet, de leurs facilités à communiquer (langues, expressions graphiques) et de leur motivation !

Pour présenter votre candidature, merci d'envoyer par email **avant le 19 juillet 2012** à l'adresse [thies@ateliers.org](mailto:thies@ateliers.org) les éléments suivants :

- Fiche de candidature complétée (à télécharger sur [www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)). Nom du fichier : NOM\_prenom
  - CV en 1 page. Nom du fichier : NOM\_prenom\_CV
  - Note de 1 ou 2 pages contenant du texte et des éléments graphiques produits par vous-même (dessins, montages, schémas, diagrammes...), dans laquelle vous nous expliquez la nature de votre intérêt à participer, les pistes ou approches que vous privilégiez dans le traitement du sujet, ainsi que les compétences/expériences que vous pourrez mettre à profit. Nom du fichier : NOM\_prenom\_Note.
- Les résultats de la sélection seront annoncés fin juillet.



*Pilotes : Luc Raimbault, Delphine Baldé  
Référent Ateliers : Antoine Plane  
Référent référent Ville de Thiès : M. Hamet Tidiane THIAW  
Référente Ville de Cergy Agglomération : Elise Garcia*

**[www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)**